

## Communiqué de presse

Angoulême, le 13/03/2026

### Évènement du 1<sup>er</sup> avril 2026 « Les aides à domicile à l'honneur en Charente » 15h30 à 17h30 - Hémicycle du Département de la Charente

Le 17 mars est consacré à la journée nationale de l'aide à domicile, et la semaine du 30 mars au 3 avril 2026 est dédiée aux métiers du soin et de l'accompagnement. **Ces deux dates sont l'occasion pour le Département de mettre en lumière les Services Autonomie à Domicile (SAD) de la Charente pour leur engagement quotidien auprès des personnes en perte d'autonomie.**

Ces évènements visent à valoriser le travail essentiel des professionnels de l'aide à domicile, à sensibiliser le grand public aux enjeux de ce secteur en pleine évolution et à renforcer l'attractivité de ces métiers afin de faciliter leur recrutement.

#### Les services autonomies à domicile en Charente (SAD)

En Charente, 115 780 personnes sont âgées de plus de 60 ans, soit 39% de la population charentaise. Parmi elles, 4 901 personnes ont bénéficié en 2024 de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa), prestation versée par le Département afin de permettre aux personnes âgées dépendantes de rester chez elles le plus longtemps possible.

De plus, 1 424 personnes en situation de handicap ont bénéficié d'une prestation de compensation du handicap (PCH) pour des aides humaines à domicile. Les projections démographiques de la DREES prévoient également un besoin national de 150 000 à 200 000 emplois supplémentaires pour le maintien à domicile au niveau national d'ici 2050 du fait du vieillissement de la population sous l'effet de l'allongement de l'espérance de vie.

Pour venir en aide à ces personnes âgées et aux personnes en situation de handicap à domicile, **22 SAD interviennent sur le territoire.** Quatre d'entre eux sont habilités à l'aide sociale, c'est-à-dire que leurs tarifs sont fixés par le Département et qu'ils peuvent également assurer la prestation d'aide-ménagère au titre de l'aide sociale.

Les SAD de la Charente interviennent chaque jour auprès des personnes âgées ou en situation de handicap **pour leur offrir un accompagnement sur-mesure** : entretien du logement, aide à la toilette, préparation des repas, aide aux déplacements, courses, ménage, repassage, aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne ainsi que le maintien de la vie sociale. Autant de missions qui permettent de maintenir l'autonomie des bénéficiaires tout en favorisant leur bien-être à domicile.

#### L'accompagnement de la Direction de l'autonomie en Charente

La Direction de l'autonomie accompagne les SAD à travers différentes actions :

- Accompagnement dans le cadre de la réforme des SAD et la conformité du nouveau cahier des charges
  - Rencontres entre SAD pour échanger sur les pratiques

- Rencontres entre SAD et les acteurs du territoire pour développer des partenariats
- Rencontres entre SAD une fois par trimestre pour favoriser l'interconnaissance et travailler sur des projets communs, en particulier sur l'attractivité des métiers
- Réunions d'information auprès des aides à domicile sur des diverses thématiques, telles que la relation aidant – aidé – aide à domicile, les soins palliatifs, l'APA, la PCH, la gestion des troubles du comportement.

**Le Département de la Charente s'engage également financièrement** afin de soutenir les SAD via différents dispositifs de dotation tels que :

- Avenants 43 et suivants : revalorisation des salaires représentant un coût pour le département estimé pour 2025 à environ 4 500 000 €.
- Dotation qualité visant à améliorer l'accompagnement auprès des usagers ainsi que la qualité de vie au travail des auxiliaires de vie est valorisée à hauteur d'environ 3 000 000 € pour 2025.
- AMI modernisation et professionnalisation des SAD et le fonds mobilité qui représentent une enveloppe d'environ 675 000 € pour 2025.

Ces différents modes de financements permettent le développement d'initiatives locales mises en œuvre en Charente pour valoriser le secteur et reconnaître au mieux les métiers de l'aide à domicile. Parmi les actions les plus significatives et novatrices par l'amélioration de la qualité de vie au travail et l'accompagnement des bénéficiaires, certaines actions mises en œuvre par les SAD sont développées ci-après.

**Le soutien à la mobilité** a pour objectif de proposer, aux salariés des SAD, une solution adaptée à leurs déplacements privés et professionnels, à leur budget, le plus responsabilisant, le plus sûr tout en veillant à améliorer les conditions de vie et de travail. Il a également pour vocation de réduire l'impact environnemental des véhicules.

Le principe de ce dispositif est qu'un véhicule est loué par le SAD et mis à disposition pour le salarié. Le véhicule est financé par :

- Le salarié, payant un montant défini par le SAD,
- Le SAD,
- Le Conseil départemental

À date du 31/12/2025, plus de 570 véhicules ont été financés dans le cadre de la dotation qualité et ce nombre va augmenter en 2026.

**Les équipes solidaires ou autonomes** sont initiées par les SAAD depuis 2023. Le projet de mettre en place des équipes autonomes est une véritable évolution en profondeur de la façon de fonctionner pour les structures et un gage d'attractivité pour les professionnels qui souhaitent travailler de façon différente.

Les plus-values de la mise en œuvre de ce projet sont multiples :

- Améliorer la qualité de vie au travail et la participation du personnel à l'organisation, grâce à une vie d'équipe renforcée et en les associant aux décisions qui les concernent,
- Redonner du sens et enrichir les métiers, les rendre plus attractifs,
- Renforcer la qualité du service rendu et la satisfaction des bénéficiaires
- Avoir une meilleure connaissance des personnes accompagnées et de leurs prises en charge,
- Améliorer la qualité des prestations pour les personnes accompagnées : moins d'intervenants, un meilleur suivi du quotidien, une adaptation régulière.

La mise en œuvre de ce dispositif se poursuit avec une montée en charge des équipes. Elles se composent de 8 à 10 salariés et d'un nombre de bénéficiaires prédéfini. Les usagers

ont toujours les mêmes auxiliaires de vie améliorant et facilitant l'accompagnement au quotidien.

**La formation, l'intégration des nouveaux salariés et l'analyse des pratiques** sont au cœur des enjeux d'amélioration continue de l'accompagnement des usagers et de la qualité de vie au travail des professionnels

Les services d'aide à domicile s'engagent activement dans la qualification et la professionnalisation de leurs salariés, en leur offrant des formations spécifiques et un accompagnement constant pour renforcer leurs compétences tout au long de leur carrière (formation bientraitance, troubles psychiques, gestion de l'agressivité, gestes et postures, etc.).

L'intégration des nouveaux salariés est facilitée par des périodes de doublons et de tutorat, permettant une prise en charge personnalisée de l'agent et une meilleure adaptation au poste. Cet accompagnement des nouvelles recrues sur le terrain, leur permet de se familiariser avec les pratiques du service ainsi que les besoins et habitudes de vie des usagers. Ce soutien via un(e) collègue expérimenté(e) garantit un apprentissage de qualité et une autonomie progressive. Ces dispositifs, en plus de favoriser une intégration réussie, contribuent à la fidélisation des équipes.

Afin de soutenir les professionnels dans leur accompagnement quotidien des bénéficiaires et des difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés, des groupes d'analyse de la pratique sont mis en œuvre. Ces temps de regroupement offrent un espace de réflexion collective permettant le partage des expériences, l'analyse des situations rencontrées qui est parfois complexe, l'échange de bonnes pratiques, la recherche commune de solutions et le bénéfice d'un soutien mutuel.

### **L'évènement du 1<sup>er</sup> avril 2026 – Les aides à domicile à l'honneur**

Permettre à chacun de rester chez soi le plus longtemps possible est une priorité forte du Département. Aussi, la Direction de l'autonomie souhaite **mettre en valeur ces professionnels du quotidien** en leur consacrant un évènement le 1<sup>er</sup> avril 2026 entre 15h30 et 17h30 au sein de l'hémicycle du Département de la Charente.

Au programme : discours d'élus, projection d'un film réalisé sur les services d'aide à domicile, table ronde avec la participation des professionnels qui partageront leur expérience, leur quotidien et leurs motivations et témoignages de bénéficiaires.

Pour finaliser cette rencontre, la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image présentera ses actions à destination des seniors, notamment la BD Dé-ridée, ainsi que la BD et on joue.

Morgane PARISI accompagnera les différentes interventions par des illustrations (sous réserve de sa confirmation).